

Direction : Direction Financière

Direction des FINANCES

REF : FINAN2006039

OBJET : Versement d'un complément de subvention à l'association "Seniors d'Aubervilliers"

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu la délibération n°226 du 24 novembre 2005 approuvant et autorisant Monsieur le Maire à signer une convention triennale entre la Ville d'Aubervilliers et l'association "Seniors d'Aubervilliers",

Vu la délibération n°47 du 23 mars 2006 accordant des subventions et participations à divers établissements publics locaux et associations pour l'année 2006,

Vu le budget communal,

A l'unanimité.

DELIBERE :

ARTICLE 1 : Autorise le maire à verser un complément de subvention de 7 670 euros à l'association "Seniors d'Aubervilliers"

ARTICLE 2 : Dit que la dépense sera imputée à l'article :

- 500 6574 (500 6574 61 OFFRETRA)

Le Maire